

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*Séance du mercredi 25 avril 2018***

Date de convocation	19 avril 2018
Date d'affichage	19 avril 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	50 (dont 8 pouvoirs)
Votants	50 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 25 avril à 18 H 00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Eric BARBIER, M. Thierry BODIN (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), Mme Monique CAHU, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Alain POTTIER (représentant M. François ROULEAU), M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Nicolas CHABLE), M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de M. André-Pierre GUITTET), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Nicolas CHABLE (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à Mme Pascale LEVÊQUE), M. André-Pierre GUITTET (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Thierry BODIN), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU (représenté par M. Alain POTTIER), M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. Lucien BRETON), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. Gaëtan THOMAS, M. Didier TORCHÉ (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU).

Secrétaire de séance : M. André ROULLIER

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : AUTORISATION DE SIGNATURE
D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES
AVEC LA COMMUNE DE LA FERTÉ BERNARD
EN VUE DE LA PASSATION DE MARCHÉ POUR L'ENTRETIEN
DES ESPACES VERTS DES ZONES D'ACTIVITÉS**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes est compétente pour la création, la gestion, l'entretien et la commercialisation des zones d'activités présentes sur son territoire et en particulier pour la commune de La Ferté-Bernard pour les zones du Gaillon, de l'Eguillon, de la Monge, de l'Arche, de la Route de Mamers, de l'Espace du Lac et des Ajeux.

PREND ACTE que la commune de La Ferté-Bernard continue d'assurer l'entretien et la gestion desdites zones pour le compte de la Communauté de communes.

DECIDE de signer une convention de groupement de commandes habilitant la commune de La Ferté-Bernard à passer la procédure de marché public correspondante et à l'exécuter pour le compte de la Communauté de communes dans toutes ses dispositions.

APPROUVE le projet de convention de groupement de commandes correspondant.

AUTORISE le Président ou la 1^{ère} Vice-présidente :

- à signer cette convention,
- à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision,
- et à régler tous les frais en découlant

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 25 avril 2018

Pour extrait conforme

Le 25 avril 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257201905-20180425-D_25_04_2018_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2018

Affichage : 06/03/2018